

CONSUMMATION

L'union

PAS SI SIMPLE
D'ACHETER
100 % FRANÇAIS

Reims accueille les 3^e assises du produire en France.
Un concept séduisant en quête d'une plus grande audience.

À SAVOIR

• **Ce jeudi et demain**, les assises du produire en France se déroulent au centre des congrès de Reims à l'initiative de Pro-France.
• **Quatre ateliers** s'y tiendront : « De la french tech à la french fab », « Les régions françaises au cœur du nouveau industriel », « Le made in France vu du monde », « Mode et créateurs, les leviers de l'excellence française ».
• **Parmi les intervenants**, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, s'exprimera aujourd'hui à 12 h 30 et Pierre Gattaz, président du Medef, clôturera les assises demain.

Frédéric Dabi, directeur adjoint de l'Ifop, dévoilera demain à Reims les dernières tendances du rapport des Français au produire en France. Dans une précédente étude dévoilée en début d'année, ce même sondeur indiquait que « 72 % des Français sont prêts à payer plus cher des produits industriels fabriqués en France ». De quoi réjouir tous les décideurs politiques et économiques ! Cinq ans plus tôt, le pourcentage des consommateurs francophiles potentiels était tout de même supérieur de cinq points...
En août dernier, un article du Monde n'était pas passé inaperçu avec ce titre : « Défaite du made in France ». Le sujet dévoilait, sur la base des statistiques de l'Insee,

que les importations n'avaient jamais pris autant d'importance (33 %) dans la consommation des Français. Que penser de ces données a priori contradictoires ? Les assises du produire en France permettront certainement d'éclairer la lanterne des participants, dont beaucoup sont fiers d'afficher leur label Origine France garantie (*lire par ailleurs*) qui montre qu'ils ne trichent pas avec la provenance géographique.

En attendant, nous sommes allés à la recherche de produits bien de chez nous dans une grande surface d'électroménager de la périphérie rémoise, en l'occurrence Boulanger, à Thillois.

LA JUNGLE DES MARQUES

Première constatation, il n'existe aucune référence à une production tricolore dans le rayon des cafetières et autres théières. La plupart des fabrications, y compris certaines que l'on imagine proches de nous, sont chinoises : Listo, Moulinex, Krups, Essentiel B (la marque de Boulanger)... Melitta porte la mention « *designed in Germany* », Bialetti celle de « *made in Italy* »... Rien sur Magimix dont on apprend seulement à l'arrière et en tout petit que le fabricant « *se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques du produit contenu dans cet emballage* ». « *Magimix, c'est français mais fabriqué dans l'Union européenne* », indique Anne-Sophie,



Origine France garantie est le seul label prouvant l'origine française d'un produit parce qu'elle est contrôlée

une vendeuse qui en connaît un rayon sur les arcanes des marques, en racontant par exemple que Moulinex, Rowenta, Calor, Tefal, Krups font partie du français Seb qui ne fabrique pas tout sur place ; que le torrificateur Nespresso fait appel à deux fabricants différents dans chaque pays ; qu'Essentiel B s'associe à différentes marques selon les produits comme le français Brandt qui ne se fait pas produire dans l'Hexagone, etc.

SAUTER A LE BON LABEL

Deuxième constatation : inutile de chercher un four à micro-ondes français, il n'y en a pas. « *Sur plusieurs emballages d'électroménager, il est écrit "fabriqué en France"* », tente de rassurer Anne-Sophie. Certes, mais cette mention ne prouve rien. Il faut finalement se rendre du côté des fours et des plaques de cuisson pour pousser un cocorico, surtout avec la marque Faure qui affiche ostensiblement le macaron gagnant sur ses fours : Origine France garantie. Bon, il n'y a pas 36 modèles mais l'honneur est sauf. Du côté des plaques à induction, notre guide Anne-Sophie fait remarquer la lettre K visible en tout petit en haut à droite. « *Cela signifie que la vitrocéramique est française, mais pas la connectique à l'intérieur* ». Vraiment difficile de trouver du 100 % français ! ■ JEAN-MICHEL FRANÇOIS



L'entreprise Campa, à Fismes, produit des radiateurs électriques haut de gamme 100 % français et à des tarifs concurrentiels. Photos Jean-Michel François



Pascal Teurquetil, directeur général du groupe Muller, avec Yves Jégo.

MOINS DE POLITIQUES CETTE ANNÉE

Entre les deuxième et troisième éditions de ces assises du produire en France, l'élection présidentielle est passée par là. Si nombre de postulants de tous bords avaient fait le déplacement à Reims l'an passé, invités d'ailleurs par les organisateurs (Bruno Le Maire, Alain Juppé, Arnaud Montebourg, Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, Cécile Duflot...), la tension politique baisse d'un cran, sans doute au profit de débats plus économiques. Plusieurs personnalités nationales interviendront dont Arnaud Montebourg et Yves Jégo (organisateurs), les présidents du Grand Est et des Hauts-de-France Philippe Richert et Xavier Bertrand, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, le président du Medef Pierre Gattaz, le président du Cercle des économistes Jean-Hervé Lorenzi et quantité de patrons et représentants de sociétés : Toyota France, SEB, Cristel France, Aigle, Tricots Saint-James, Green Creative, Biotech Dental, le Slip français, J.-M. Weston, etc.



RENDEZ-VOUS EN JANVIER À LAS VEGAS POUR CAMPA

Las Vegas est le rendez-vous mondial de la high-tech. En janvier, l'entreprise marnaise Campa, installée à Fismes, spécialiste des radiateurs électriques intelligents et haut de gamme, participera au salon annuel américain avec l'intention d'y faire une annonce de portée mondiale. Pour l'instant, rien ne filtre. On sait cependant que l'avenir passe par de nouveaux matériaux et des radiateurs capables de stocker de l'énergie pour la restituer selon les besoins. Campa et Noiroto à Laon sont deux sociétés du groupe Muller, concepteur et fabricant d'équipements thermiques, en totale adéquation avec le produire français. Raison pour laquelle le directeur général du groupe Muller, Pascal Teurquetil, a reçu officiellement hier des mains d'Yves Jégo le précieux label. « Cette démarche de produire français – et nous sommes ici au maximum de ce qu'on peut faire – était une philosophie du fondateur de l'entreprise Campa, René Torquetil », ex-

plique Alexandre Leblanc, responsable recherche et développement du site marnais. « La pierre de lave avec laquelle sont conçus les appareils vient d'Auvergne, toute la câblerie est réalisée à Fismes, le design, les essais aussi, etc. Cela nous permet de tout maîtriser, d'y gagner en sécurité, en rentabilité. Le fait de tout intégrer nous permet de rester compétitifs. Le premier bénéfice, c'est l'emploi », argumente l'ingénieur. Point de vue partagé par le maire de Fismes Jean-Pierre Pinon. « Avec ses 150 personnes, Campa est le premier employeur privé de la ville. C'est une entreprise très performante, toujours à la pointe de l'innovation, c'est très rassurant pour nous. » De fait, Muller, qui se déploie aussi à l'étranger, est l'un des trois groupes français à travailler dans ce secteur des équipements thermiques et du confort de l'habitat. « Il occupe 45 à 50 % du marché intérieur », indique Alexandre Leblanc. Preuve, comme le dit Pascal Teurquetil, que « produire français n'est pas seulement du marketing ».

3 QUESTIONS À...



YVES JÉGO
DÉPUTÉ UDI,
PDT-FONDATEUR
DE PRO-FRANCE

“Dans la réalité, les contrôles n'existent pas”

Vous dites que l'utilisation du drapeau bleu-blanc-rouge dans la vente de biens de consommation n'est pas contrôlée. Faut-il changer la loi ?

Non. Il suffit de l'appliquer. Si tant d'entreprises utilisent les couleurs de la France, c'est bien parce que cela fait vendre ! La loi est parfaite, les douanes et la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) ne font pas assez de contrôles. Si l'on s'efforçait de contrôler tous les produits qui prétendent être faits en France, on s'apercevrait que ce n'est pas le cas, de l'ordre d'un sur deux. Il faudrait que le ministre de l'Économie lance une telle enquête. Au passage, cette absence de contrôles permet au label Origine France Garantie de prospérer car, grâce à cet outil, les artisans apportent une preuve. Produire en France, il y a ceux qui en parlent et il y a ceux qui le prouvent. Beaucoup de gens achètent des produits qu'ils croient être français et qui ne le sont pas. Exemple avec la Cléo que l'on associe à la « French touch » alors qu'elle est fabriquée en Turquie. Ce n'est pas très franc du collier de ne pas le dire.

Produire français est-il un gage de qualité ?

Oui et non. Oui parce que si vous achetez un produit français, vous savez que celui qui l'a fabriqué a respecté un certain nombre de normes précises. Non parce que si vous êtes un mauvais chef d'entreprise et que vous fabriquez de mauvais produits, ceux-ci restent dans l'ombre.

Avons-nous les moyens en France de produire de la qualité à un coût équivalent, voire moins cher qu'à l'étranger ?

Si nous n'avions pas les moyens, pourquoi des entreprises telles que Toyota viendraient fabriquer leurs produits, en l'occurrence des voitures, en France ? Il est exact qu'au moins 50 % des produits vendus en France ne répondent pas aux critères du label Origine France Garantie, soit parce qu'ils sont directement importés (33 %), soit parce qu'une ou plusieurs matières qui les composent ne sont pas d'origine française. Deux raisons à cela : nous avons des coûts de production trop élevés et les normes de production sont très compliquées. Nous avons fait fuir des entreprises. Si nous voulons relancer l'économie, il faut conforter les entreprises qui sont restées et inciter au retour des autres. Ce que nous savons aussi, c'est que 85 % à 90 % des entreprises qui ont fait la démarche de passer par le label Origine France Garantie poursuivent dans cette voie. Par ailleurs, et nous en allons en dire davantage avec des chiffres nouveaux lors du salon de Reims, les Français assurent qu'ils ont envie de privilégier les produits français quand ils le peuvent financièrement.

LES AUTRES POINTS

À quoi sert le label Origine France Garantie (OFG) ?

« Origine France Garantie est l'unique label qui certifie l'origine française d'un produit. Il est transversal (tous secteurs confondus) et incontestable (la certification, obligatoire, est réalisée par un organisme certificateur indépendant). » C'est ce qu'assure l'association Pro France qui promeut ce label qui vise à « donner une information claire et précise au consommateur sur l'origine française des produits et à faire connaître les entreprises qui fabriquent en France ».

En quoi est-il différent d'autres tels que “made in France” ?

Selon Pro France, le label OFG « se singularise des autres mentions telles que « made in France », « conçu en France », « fabriqué en France »... qui sont autodéclaratives et trop lâches ». De fait, le ministère de l'Économie stipule effectivement que ce genre d'indication « relève de l'allégation commerciale et reste purement déclarative si les indications ne sont pas adossées à un cahier des charges précis et ne font pas l'objet de contrôles spécifiques ».

Que faut-il justifier pour obtenir le label OFG ?

L'usage de la marque peut être demandé par toute entreprise produisant en France. Pour cela, elle doit prouver qu'au moins 50 % du prix de revient unitaire sont français et que le produit « prend ses caractéristiques essentielles en France ».